



LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE DU CODEV DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

2ème trimestre 2022

Le Conseil de développement réfléchit, suggère et propose aux élus métropolitains. Mais que valent ces travaux s'ils ne sont pas partagés et médiatisés ? C'est la raison d'être de cette lettre d'information dont nous vous invitons à lire le premier numéro. Chaque trimestre, nous viendrons vous présenter les sujets sur lesquels nous travaillons et les propositions d'évolution que nous avons faites à l'exécutif métropolitain. Nous pourrions aussi vous inviter à vous associer à notre réflexion en apportant vos propres suggestions. Bref, nous voulons que cette lettre soit le vecteur d'information et d'échange avec vous. N'oubliez pas de vous inscrire pour la recevoir dans votre boîte mail.



Notre raison d'être

Le CODEV est une assemblée consultative composée de citoyens volontaires, créée par l'Eurométropole. Elle est l'instance permanente de la participation citoyenne dans le cadre de la démocratie participative. C'est un intermédiaire entre la population et les élus. C'est donc un vecteur de l'expression citoyenne, un lieu d'ouverture, de débats.

95 membres

Le CODEV est constitué de 95 citoyens domiciliés dans les 33 communes de l'Eurométropole et à Kehl. Bénévoles et indépendants, ils ont été tirés au sort suite à un appel à candidatures (*pour en savoir plus sur le processus de sélection, cliquer sur le bouton*). L'assemblée respecte la parité d'âge et de sexe. L'engagement des membres porte sur la durée de la mandature, soit de 2021 à 2026.



[Processus de sélection](#)

Une organisation opérationnelle

Le CODEV est organisé en six commissions : Aménagement du territoire et cadre de vie, Mobilités, Services publics métropolitains au quotidien, Économie-Emploi-Développement, Transfrontalier, Bien vivre dans l'Eurométropole. Elles peuvent être saisies par la présidente de l'Eurométropole sur un sujet précis ou s'auto-saisir de sujets d'actualité.

L'objectif de ces travaux est de transmettre aux élus métropolitains des préconisations sur les thématiques retenues afin de les aider dans la définition des politiques publiques au plus près des besoins des citoyens.



Aménagement : faire plus et moins

« Quelles pistes pour une Eurométropole plus sobre en foncier, tout en renforçant la résilience du territoire face au changement climatique et en répondant aux besoins de logements, y compris pour les plus fragiles ? »

C'est le sujet sur lequel l'EMS a demandé au CODEV de lui faire des propositions. Le travail de réflexion est en cours au sein de la commission « Aménagement - Cadre de vie » qui rendra ses préconisations en juin.

Les débats sont intenses pour tenter de résoudre ce paradoxe de ne consommer que l'indispensable pour préserver les espaces naturels et agricoles tout en donnant satisfaction aux besoins de logement grandissant d'une population en croissance.

Nous vous présenterons les résultats de nos travaux dans la prochaine lettre d'information.

[Texte intégral](#)



Moins de voitures, moins de pollution

37% des déplacements se font actuellement en voiture. L'objectif de l'EMS est de réduire cette part à 30 % en 2030. Le CODEV vient d'engager une réflexion sur les moyens d'y parvenir en levant les obstacles et difficultés grâce à des propositions innovantes.

Plusieurs pistes de travail pour comprendre comment mieux organiser les déplacements entre les communes sans obligatoirement passer par la ville centre, comment rallier les zones commerciales ou industrielles en périphérie lorsqu'elles ne sont pas bien desservies par les circuits de transport en commun, comment faciliter l'intermodalité (vélo, tram, bus) ou encore comment développer les pistes cyclables sur tout le territoire eurométropolitain là où elles n'existent pas encore.

A l'occasion de ces travaux, nous serons sans doute amenés à vous interroger sur vos pratiques de déplacement.



[Texte intégral](#)

Urgence énergétique

L'énergie s'invite actuellement dans tous les débats, de la géothermie locale au conflit en Ukraine. C'est dans ce contexte que l'Eurométropole a décidé de réviser son schéma directeur des énergies (SDE) afin de répondre à la nouvelle donne si elle veut atteindre son objectif de « 100% d'énergies renouvelables et neutralité carbone en 2050 ». Se posera alors la question de savoir comment réduire notre dépendance énergétique sans revoir fondamentalement nos modes de vie.

Soucieuse de donner l'opportunité à tous les citoyens métropolitains de s'exprimer sur les questions de choix énergétiques, l'Eurométropole a d'ores et déjà associé le Conseil de développement à cette réflexion. La volonté est bien de sortir du cercle fermé des experts pour entendre le « consommateur ». Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous associer à ces travaux.

Votre avis nous intéresse.

Comment souhaiteriez-vous être informé des travaux en cours et contribuer aux réflexions menées par les membres du CODEV ?

[Répondez au sondage](#)



Inscription à la lettre d'information du CODEV

Cette lettre vous a intéressé et vous souhaitez la recevoir dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire via le formulaire en cliquant sur le lien (après l'avoir complété, vous recevrez un mail de confirmation pour valider votre inscription) :



Retrouvez-nous sur LinkedIn

